

CITE SCOLAIRE
JACOB HOLTZER



ORATIO

CONCOURS
D'ÉLOQUENCE

LE 1 MARS À 20H
AU
CINÉMA-THÉÂTRE QUARTO
UNIEUX

AVEC LE SOUTIEN DE LA MDL ET DE LA FCPE DU LYCÉE JACOB HOLTZER
ET DU CINÉMA-THÉÂTRE QUARTO-VILLE D'UNIEUX

ENTRÉE GRATUITE - RÉSERVATION INDISPENSABLE
PASS VACCINAL OBLIGATOIRE

1. Qui sommes-nous ?

La cité scolaire Jacob Holtzer est un établissement situé à Firminy au cœur de la vallée de l'Ondaine (Loire); il accueille 409 élèves de la seconde au BTS (voie générale et voie technologique) mais aussi 196 élèves dans la voie professionnelle.

A ce jour 10 élèves de terminale participent à l'atelier d'éloquence Oratio et se préparent au 1er concours d'éloquence du lycée Jacob Holtzer. Cette action est animée par Louis Brun, enseignant d'histoire-géographie ; ce dernier a déjà eu l'occasion, par le passé, de faire participer de nombreux élèves au concours de plaidoiries des lycéens du Mémorial de Caen ; les lycéens participant à ces actions se sont d'ailleurs brillamment illustrés à plusieurs reprises (qualifications multiples en finales régionales et nationales, premier prix du Mémorial remporté par Silvère Gauchet en janvier 2020).



Silvère Gauchet du lycée Jacob-Holtzer de Firminy (Loire) a remporté le premier prix du concours de plaidoiries des lycéens : un voyage à New York remis par Bertrand Deniaud, vice-président du conseil régional en charge de l'Éducation. | STÉPHANE GEUFROI, OUEST-France, 24 janvier 2020.

Quelques liens complémentaires pour comprendre la genèse du projet

[Camilia et Nina en finale nationale du concours de plaidoiries des lycéens du Mémorial de Caen \(2015\)](#)

[Hugo Jolivet en finale nationale du concours de plaidoiries des lycéens du Mémorial de Caen \(2016\)](#)

[Léo Angeloni et Alexis Perrin en finale régionale du concours de plaidoiries des lycéens du Mémorial de Caen \(2018\)](#)

[Interview de Silvère Gauchet accordée à TL7 \(2020\)](#)

[La plaidoirie de Silvère Gauchet en finale du concours de plaidoiries des lycéens du Mémorial de Caen \(2020\)](#)

[Silvère Gauchet remporte le concours de plaidoiries des lycéens du Mémorial de Caen \(2020\)](#)

2. Le projet pédagogique : un atelier et un concours d'éloquence

L'atelier Oratio

Lancé en septembre 2021, l'atelier propose aux élèves des séances de 2 heures un mardi sur deux de septembre à février ; lors de ces séances, les élèves travaillent aussi bien le fond (l'argumentation) que la forme (travail sur la voix et la respiration, l'articulation, la posture, la gestuelle mais aussi la rhétorique et les registres de langage). Ils travaillent seul ou en équipe selon les activités proposées ; c'est aussi l'occasion de se préparer au concours d'éloquence qui aura lieu le 1er mars 2022 au Cinéma-Théâtre Quarto - Unieux.

Le concours Oratio

Pour ce concours, propre à l'établissement, les élèves doivent se saisir d'une situation d'atteinte aux droits humains et porter cette cause dans une plaidoirie de 8 minutes. Ils devront convaincre un grand jury composé de personnalités locales (journaliste, écrivain, avocat, chef d'établissement, enseignant) mais aussi un jury collégien composé d'une classe de troisième du collège du Bois de la Rive (Unieux) et d'une classe de troisième du collège Louis Grüner (Roche-La-Molière).

Le grand jury attribuera les premier et deuxième prix et le jury collégien attribuera le coup de cœur collégien (qui sera obligatoirement différent des 1er et 2ème prix) ; les autres participants seront également distingués pour leur engagement.

Les objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques sont multiples puisqu'il s'agit d'apprendre à construire un discours raisonné et argumenté, de maîtriser l'expression orale, de prendre confiance en soi et d'assumer le regard des autres ; la dimension civique n'est pas oubliée puisqu'en se saisissant d'une situation d'atteinte aux droits de l'homme, les élèves aiguisent leur esprit critique jouent pleinement leur rôle de citoyen. C'est également une bonne occasion de se préparer à l'épreuve finale de Grand Oral du baccalauréat.

3. Zoom sur le concours

Le déroulement du concours s'inspire du modèle proposé par le Mémorial de Caen.

Les candidat(e)s doivent prononcer une **plaidoirie** illustrant une **situation d'atteinte aux droits humains**. La plaidoirie devra porter sur une cause concrète et d'actualité (années 2020 ou 2021). Elle devra obligatoirement s'appuyer sur un ou plusieurs cas particulier(s) concernant une (ou des) personne(s) persécutée(s). L'argumentation devra être étayée par **des références à des textes juridiques variés** et ne pas se limiter à la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

Ce concours est ouvert aux élèves qui participent à l'atelier d'éloquence Oratio du lycée Jacob Holtzer. La plaidoirie est préparée et présentée par un(e) candidat(e) seul(e).

Le concours se déroulera au **cinéma Quarto** (Unieux) le **mardi 1er mars 2022 à partir de 20h**. L'ordre de passage est tiré au sort et les candidat(e)s auront **8 minutes maximum** pour prononcer leur plaidoirie. Tout dépassement du temps de parole constituera un facteur défavorable. Sur scène, aucun objet ne peut être utilisé mis à part le texte de la plaidoirie.

Les candidat(e)s

Ben Messaoud Sirine : « *Ma plaidoirie portera sur **les violences obstétricales**. Ces violences sont malheureusement trop courantes. Une femme sur dix dit en subir lors de son accouchement. J'ai décidé de traiter ce sujet car, en tant que femme, je pourrais potentiellement y être exposée. »*

Chaussende Thomas : « *J'ai choisi d'aborder dans ma plaidoirie **le sort des enfants placés** et de dénoncer les dysfonctionnements au sein des services de la protection de l'enfance. Ce sujet trop peu médiatisé me paraît pourtant essentiel car il concerne des enfants qui sont censés bénéficier de la protection de la République. »*

Forissier Coline : « *Ma plaidoirie portera sur **les persécutions que subissent les Albinos** en Afrique australe et plus particulièrement en Tanzanie et au Malawi. J'ai choisi ce thème car je souhaitais découvrir un sujet qui m'était inconnu. »*

Kissou Ibrahim : « *J'ai choisi d'aborder dans ma plaidoirie l'autre scandale de l'Eglise : **les viols et agressions sexuelles dont ont été victimes de nombreuses sœurs**. C'est après avoir mené quelques recherches sur le sujet que j'ai eu envie de prendre la parole pour dénoncer ces actes que je trouve sidérants et inadmissibles. C'est tout naturellement que j'ai voulu défendre cette cause. »*

Ouvrelle Rita : « *Si la chute de l'État islamique du Levant a été très largement médiatisée, il n'a jamais vraiment été question du destin des enfants nés de parents radicalisés ; détenus dans des camps dans le Nord de la Syrie, ils n'ont ni jeux, ni attention ni même éducation. Il m'a semblé tout à fait horrifiant qu'un pays comme la France, berceau des droits de l'homme, puisse faire payer à des innocents le prix des errements de leurs parents. C'est pourquoi j'ai souhaité faire entendre **la voix des enfants de Daesh**. »*

Sabatier Maxence : « *J'ai choisi d'aborder dans ma plaidoirie **la question de la reconnaissance faciale** ; la tendance sécuritaire de nos sociétés démocratique s'accroît et ceci- est d'autant plus vrai dans le contexte pandémique actuel ; ces nouvelles technologies font peser une grave menace sur nos libertés. »*

Sabia Anaïs : « *Ma plaidoirie porte sur **les conditions de travail et de vie des migrants dans le sud de l'Italie**. Originaires d'Afrique, ces travailleurs agricoles ramassent légumes et tomates pour un salaire de misère. Sous l'emprise de la mafia, ils sont surexploités et vivent dans des conditions indignes. J'ai choisi ce sujet pour dénoncer l'exploitation humaine. »*

Zeddoun Nina : « *J'ai décidé d'aborder le sujet des **atteintes aux droits fondamentaux des personnes âgées accueillies au sein des EHPAD** ; cela m'a ouvert les yeux sur la réalité de ces hébergements et m'a fait réfléchir sur les conditions de vie des personnes âgées. Cette question soulève selon moi une problématique importante sur notre futur. »*

Zeghoudi Fériel : « *Ma plaidoirie portera sur **le génocide culturel que subissent les Amérindiens du Canada**. Encore aujourd'hui, ils restent les oubliés de la société canadienne. J'espère partager avec vous cette histoire et éveiller les consciences sur un sujet méconnu. »*

SIRINE



THOMAS



COLINE



IBRAHIM



RITA



MAXENCE



ANAÏS



ORATIO

LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE
DU
LYCÉE JACOB HOLTZER

NINA



FERIEL



LE 1 MARS À 20H
AU
CINÉMA-THÉÂTRE QUARTO
UNIEUX



CITE BOULAIN
JACOB HOLTZER



Les prix (le montant des prix est provisoire et dépend de l'implication d'autres partenaires dans le concours)

1^{er} Prix - Prix doté par la Maison des Lycéens (MDL) du lycée Jacob Holtzer et le Cinéma-Théâtre Quarto : un chèque cadeau d'une valeur de 100 euros et un abonnement pour la saison culturelle 2021-2022 de la ville d'Unieux.

2^e Prix - Prix doté par la MDL du lycée Jacob Holtzer et le Cinéma-Théâtre Quarto : un chèque cadeau d'une valeur de 60 euros et des places de cinéma.

3^e Prix – Prix du jury collégien (coup de cœur collégien) - Prix doté par la MDL , la FCPE du lycée Jacob Holtzer et le Cinéma-Théâtre Quarto : un chèque cadeau d'une valeur de 50 euros et des places de cinéma.

Les participants non distingués par les jurys se verront attribuer, grâce au soutien de la FCPE, un chèque cadeau d'une valeur de 25 euros afin de souligner leur engagement et leur persévérance.

Les jurys

Le grand jury est composé de 8 personnes extérieures à l'établissement afin de garantir son impartialité. Il sera présidé par l'écrivain **Jean Claude Mourlevat**. Il sera également composé de **Baptiste Bonnet**, enseignant chercheur, doyen de la faculté de droit de Saint-Etienne, de **Joanne Massard**, Journaliste rédactrice chez France Télévisions, d'**Odile Passarelli**, proviseure adjointe du lycée François Mauriac (Andrézieux), de **Peter Donnelly**, enseignant chez Télécom-Saint-Etienne, de **Sophie Larue**, directrice du service culturel, cinéma et animations de la Ville d'Unieux, de **Marie Bellanca**, ancienne élève du Lycée Jacob Holtzer et juriste, de **Silvère Gauchet**, ancien élève du lycée Jacob Holtzer et vainqueur du concours de plaidoirie des lycéens du Mémorial de Caen. Ce jury attribuera les 1^{er} et 2^{ième} prix.

Le jury collégien est composé d'une classe de troisième du collège du Bois de la Rive (Unieux), sous la direction de **Stéphanie Mansier**, enseignante d'histoire-géographie, et d'une classe de troisième du collège Louis Grüner (Roche-La-Molière), sous la direction de **Mikaël Duarte**, enseignant d'histoire-géographie. Ce jury attribuera le 3^{ième} prix (coup de cœur des collégiens).

Contact :

Mail : louis.brun@ac-lyon.fr

Téléphone : 06 73 87 85 01

Pour nous soutenir et participer à la campagne de collecte de fonds :

<https://trousseaprojets.fr/projet/4190-oratio-atelier-et-concours-d-eloquence>